

LES RENCONTRES DE L'ADEUS

SYNTHÈSE 31^e RENCONTRE

CYCLE : LES MODES DE VIE, MOTEURS DE RENOUVEAU DES TERRITOIRES



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

The background of the cover features a light purple gradient. On the left side, there are orange contour lines resembling a topographic map. On the right side, there are several clusters of white plus signs (+) of varying sizes, some with a small asterisk (*).

ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ

avec François Dubet

Sommaire

Peut-être n'y a-t-il pas de fatalité.

À quelles conditions ? - - - - - 3

Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Égalité, solidarité - - - - - 4

François Dubet, Sociologue, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux, Directeur d'Études à l'École des hautes études en Sciences sociales

CYCLE : LES MODES DE VIE, MOTEURS DE RENOUVEAU DES TERRITOIRES

Traduction simultanée français/allemand

- ↳ **La construction métropolitaine, l'affaire de ses habitants ?** - 24 septembre 2015 avec **Marie-Christine Jaillet**, Directrice de recherche au CNRS, Présidente du Conseil de développement Toulouse Métropole
- ↳ **La métropolisation à l'épreuve des grandes mobilités** 8 octobre 2015 avec **Stéphanie Vincent-Geslin**, Chargée de recherche au Laboratoire d'Economie des Transports, ENTPE Vaulx-en-Velin, Chercheure associée au Laboratoire de sociologie urbaine, EPFL Lausanne
- ↳ **Egalité, solidarité** - 30 juin 2016 avec **François Dubet**, Sociologue, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux, Directeur d'Études à l'École des hautes études en Sciences sociales

Les vidéos de ces conférences sont disponibles sur :
<http://www.adeus.org/productions?ty=les-videos-de-l-adeus>

Le mot de la Directrice

Peut-être n'y a-t-il pas de fatalité. À quelles conditions ?



Anne Pons

Directrice générale de l'ADEUS

Le monde change, il a changé et continue de muter. Nous savons les lames de fond comme les mutations économiques, la baisse de l'emploi industriel, la tertiarisation des industries traditionnelles, l'innovation au croisement des champs disciplinaires ou sociaux, mais aussi l'évolution des modes de vie, la mobilité au cœur des valeurs, le numérique, l'hyper-individualisation, le rapport au collectif.

Nos derniers cycles de conférences ont voulu défricher le rapport de chacun de ces points au territoire, et ainsi mieux cerner le phénomène de métropolisation tel qu'il se présente chez nous, concrètement, en Alsace : « Mutations de l'économie et nouvelles solidarités territoriales », « La mobilité au cœur du renouveau des territoires » et « Les modes de vie, moteurs de renouveau des territoires ». Cette conférence s'inscrit dans ce cycle.

Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche au CNRS, présidente du Conseil de développement Toulouse Métropole, nous a confirmé une société de l'hyper-individualisation et les conséquences sur le sentiment d'appartenance. Stéphanie Vincent-Geslin, chercheuse associée au Laboratoire de sociologie urbaine à l'EPFL de Lausanne, a montré les relations des grands mobiles – ceux qui ont plus de deux heures par jour de trajet entre domicile et travail – avec les territoires métropolitains.

Nous avons voulu le troisième angle sous le prisme complémentaire et essentiel du vivre ensemble.

En quoi cette société est-elle en train de changer -ou pas- de ce point de vue ? Comment faudra-t-il en tenir compte dans nos responsabilités de citoyens, de professionnels, ou dans les politiques publiques ? Nous vivons dans une société de plus en plus illisible, en tout cas avec nos lunettes habituelles. À quoi sommes-nous aveugles ? Nous constatons la montée des inégalités de l'accès au travail et de l'accès au droit, la montée des précarités. Nous constatons la montée de l'abstention, la vulnérabilité de la démocratie représentative, nous savons la complexité de la démocratie directe. La difficulté de l'acceptabilité de l'intérêt général fait réémerger une valeur ancienne, celle des « communs », autour de communautés d'intérêt et de cercles de personnes bien identifiés. Allons-nous, comme le craignent certains, vers une société de clans, d'oligarchies, de populismes, d'après batailles pour le « temps de cerveau disponible » et en faveur d'une société du court terme ? Peut-être n'y a-t-il pas de fatalité. À quelles conditions ?

En quoi les mutations en cours touchent-elles notre « vivre ensemble » ? Pour défricher une question si intime à l'attitude de chacun et si collective, une question difficile, nous avons invité François Dubet, professeur émérite à l'université de Bordeaux, directeur d'études à l'École des hautes études en Sciences sociales.

Égalité, solidarité



François Dubet

Sociologue, Professeur émérite
à l'Université de Bordeaux,
Directeur d'Etudes à l'Ecole des
Hautes Etudes en Sciences Sociales

Après une trentaine d'années « miraculeuses » de réduction des inégalités sociales dans l'Europe d'après-guerre, les inégalités se creusent partout. Les très riches sont encore plus riches, les inégalités de patrimoines sont bien plus considérables que celles des revenus, le chômage et la précarité s'installent, pendant que s'accroît le nombre des travailleurs pauvres et que les villes voient se former des « ghettos ». En même temps, les représentations, les croyances et les institutions qui assuraient la solidarité semblent faiblir avec le recul des États-providence, la montée des populismes et du racisme, la défiance envers la politique, l'obsession de la sécurité, les pulsions nationalistes des régions riches qui ne veulent plus payer pour les autres.

Le choix de l'inégalité

Nous attribuons à raison le creusement des inégalités à des mécanismes objectifs économiques, « indépendants de nos volontés » parce que systémiques et globaux avec la mise en concurrence des économies nationales, avec l'emprise d'une économie financière déconnectée des économies « réelles », avec le déploiement des réseaux et des communications, avec la mise en concurrence des États-providence conduits à réduire le coût du travail.

Cependant, bien que l'explication du renforcement des inégalités sociales par des mécanismes économiques soit peu contestable, elle est très largement insuffisante car de très nombreuses inégalités sont acceptées et produites par les acteurs sociaux, individuels et collectifs. Si personne, ou pas grand monde, ne choisit délibérément les inégalités, un grand nombre de pratiques sociales et de mouvements sociaux produisent des inégalités, parfois « sans toujours le vouloir », ce qui permet de les dénoncer moralement tout en les développant pratiquement. On peut évoquer quelques mécanismes auxquels il est difficile d'échapper et qui engendrent des inégalités que les individus assument plus ou moins consciemment.



Toutes les grandes villes d'Europe connaissent des processus comparables de concentration spatiale des diverses catégories sociales. Les centres-villes se « gentrifient », les périphéries urbaines s'appauvrissent, pendant que les classes moyennes qui ne peuvent pas vivre dans les centres s'éloignent de la ville. Partout se déploie un entre-soi social, comme s'il fallait mettre la plus grande distance sociale et spatiale avec les catégories sociales défavorisées. Ces inégalités-là sont « choisies » par les groupes qui veulent développer un capital social endogène¹. Il suffit que les classes laborieuses soient perçues comme des classes dangereuses pour que leur mise à distance soit justifiée. L'appel à la mixité sociale est au cœur de ces tensions. On souhaite idéologiquement ce que l'on refuse pratiquement : loger ensemble les pauvres et les classes moyennes. Dès lors, il faudrait se demander ce que peut être la mixité : les déplacements, les échanges, les rencontres... ou la vie commune ?

La production des inégalités scolaires est l'une des manifestations les plus claires du choix de l'inégalité. Toutes les familles désirent que leurs enfants réussissent à l'école et toutes celles qui le peuvent développent les stratégies qui creusent les inégalités scolaires : choix des établissements les plus prestigieux, recours à l'enseignement privé et aux soutiens scolaires familiaux et privés qui peuvent assurer la réussite des enfants. Pour réussir, il convient de fuir les établissements les moins favorisés et de choisir les formations les plus sélectives, quitte à déplorer l'absence d'égalité des chances. L'offre scolaire elle-même devient de plus en plus concurrentielle et sélective et l'école publique qui devait permettre à tous les élèves de se retrouver sur les bancs de la même école ne résiste pas à ces stratégies inégalitaires. Au bout du compte, la massification scolaire conduite pendant près d'un demi-siècle au nom de l'égalité a abouti au maintien, voire à l'accentuation des inégalités et de la reproduction sociale. La crainte du déclassement social a donné à ces conduites une sorte de légitimité.

1. Plus les inégalités se creusent, plus le capital social se referme sur des groupes homogènes du point de vue économique, social et « racial ». cf. R. D. Putnam, *E Pluribus Unum : Diversity and Community in the Twenty-First Century*, Scandinavian Political Studies, Vol 30, n°2, 2007 p 137-174.





ÉGALITÉ, SOLIDARITÉ

Les stratégies syndicales et corporatistes conduisent souvent à fermer les marchés du travail et à maintenir les écarts au sein du monde du travail. La protection des uns implique alors l'externalisation des risques et de la précarité sur les autres. À côté des noyaux durs qualifiés et relativement bien protégés, se développe tout un système de sous-traitance dans l'intérêt des firmes qui dominent un secteur, mais aussi dans l'intérêt des salariés et des professions qui assurent ainsi leur position².

De manière générale, la dénonciation des inégalités ne signifie pas que les victimes de ces inégalités soient tenues pour totalement « innocentes » de leur sort. La croyance dans le principe de mérite et dans l'autonomie dont chacun de nous disposerait, la croyance même dans notre égalité fondamentale impliquent que nous soyons les responsables et les causes de notre action. Dès lors, de la même manière que les élèves sont tenus pour responsables de leurs échecs, un voile de soupçon s'étend sur les pauvres, les chômeurs, les migrants, certains malades qui seraient au fond responsables de leur sort et qui ne mériteraient ni notre compassion, ni notre solidarité³. À l'opposé, les revenus exorbitants des footballeurs ne scandalisent pas, tant leur mérite serait incontestable.

2. R. Reich, *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 1991.

3. Depuis les années 1970, les enquêtes internationales indiquent que le pourcentage de ceux qui expliquent la pauvreté par les conduites et la culture des pauvres eux-mêmes ne cesse d'augmenter. S. Paugam, M. Selz, *La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970. Analyse des variations structurelles et conjoncturelles*, *Économie et statistique*, n° 383-384-385, 2005, p. 283-305. On sait qu'aux États-Unis, un des piliers de la révolution conservatrice a consisté à « blâmer les victimes. »

Dès lors, l'État-providence est moins légitime, les protestations contre les impôts se transforment en défections fiscales et en fraudes plus ou moins acceptées, pas seulement chez les plus riches, mais aussi chez ceux qui le peuvent et se demandent pourquoi payer pour les autres, quand ils pensent que ces autres ne leur ressemblent pas et ne méritent pas d'être aidés. La défiance devient la règle : défiance envers les élus, les institutions et les simples citoyens soupçonnés de tricher, de bénéficier d'avantages illégitimes et de ne plus jouer le jeu de la solidarité. Le vote est guidé par la défiance, plus que par l'adhésion⁴.

4. P. Rosanvallon, *La contre-démocratie*, Paris, Seuil, 2006.



La solidarité comme condition de l'égalité

L'affirmation de l'égalité fondamentale des individus composant une société démocratique est aujourd'hui un principe de justice peu contesté. Au cours du XX^e siècle, cette égalité-là s'est étendue aux femmes, aux minorités sexuelles, aux membres des diverses cultures et, à l'exception de quelques idéologues marginaux et de sentiments longtemps enfouis dans les représentations collectives, on n'ose plus guère défendre les inégalités naturelles entre les sexes et entre les races⁵. Cependant, pour que l'idée d'égalité cesse d'être simplement un principe de justice « abstrait » afin de devenir une philosophie sociale visant l'égalité réelle des conditions de vie ou des « capacités », il importe que les membres d'une société se sentent suffisamment solidaires ou fraternels.

Le sentiment de solidarité repose sur une construction imaginaire et symbolique dont on connaît les ingrédients et les mutations : la religion, l'ethnie, le souverain, la nation... et je ne reprendrai pas cette archéologie déjà mille fois parcourue, identifiée à la modernité elle-même et démontrant que tout n'est pas contractuel dans le contrat. Nous pouvons distinguer trois grands piliers de la solidarité.

D'abord, aux vieux liens de similarité et de consanguinité, s'est substituée une image fonctionnelle et organique de la société. Si la division du travail capitaliste divise la société, elle engendre aussi une solidarité fonctionnelle dans laquelle chaque élément de la vie sociale, chaque rôle et chaque position sociale sont censés être des rouages fonctionnels de la société. Chacun est utile et doit être reconnu pour son utilité, pour sa contribution à la vie de l'ensemble,

5. La rhétorique raciste serait passée de l'inégalité biologique des races à l'incompatibilité des cultures. *Face au racisme*, P.-A. Taguieff, Paris, La Découverte, 1991, 2 T.

comme l'a toujours revendiqué le mouvement ouvrier, dénonçant l'exploitation et la misère alors que la classe ouvrière produit l'essentiel des richesses. Cette représentation fonctionnelle de la société n'est pas forcément crédible en termes scientifiques, mais il faut d'abord la considérer comme une philosophie sociale de la solidarité puisque, dans ce système, chacun a des créances et des dettes envers la collectivité. La protection sociale, les services publics et l'État-providence sont autant de manières de rendre aux individus ce qu'ils ont donné à la société, et de rendre à la société (par l'impôt, le service militaire, le travail même...) ce que la société a donné aux individus. Pour l'essentiel, la solidarité et les droits sociaux sont associés au travail : le capitalisme d'organisation considère que c'est le collectif de travail qui crée les richesses. Cette représentation engendre de larges zones d'exclusion pour ceux qui ne travaillent pas ou dépendent du travail des autres, comme les femmes tenues par les droits sociaux de leur mari. Mais cette représentation de la société est orientée vers un modèle de justice privilégiant l'égalisation progressive des positions sociales au nom de leurs contributions à l'ensemble, plutôt que vers l'égalité des chances appelant une compétition équitable entre des individus a priori égaux.

L'intégration sociale repose sur des institutions entendues au double sens du mot. D'une part, il s'agit des systèmes politiques représentatifs et des « corps intermédiaires » qui, sans annuler la domination, transforment les luttes et les conflits d'intérêts en compromis sociaux. D'autre part, il s'agit des institutions de socialisation, surtout depuis la création des écoles publiques et obligatoires, qui construisent un « individualisme institutionnel » – en France, un citoyen autonome et patriote adhérant à cette vision de la société. En clair, la socialisation est conçue comme l'intériorisation de la société par les individus, comme l'ajustement de la subjectivité des acteurs et de l'objectivité du système, comme un arrachement aux petites sociétés locales et familiales pour s'élever vers la grande société moderne et universaliste, libérant ainsi les individus des communautés par l'accès aux grandes cultures et à la raison.



Mais la société n'est pas seulement une organisation fonctionnelle et un mode de gestion démocratique des conflits ; c'est aussi une communauté reposant sur un imaginaire national postulant que les citoyens égaux sont aussi semblables par la langue, la culture, les goûts, les complexités subtiles, un récit national partagé, un sentiment de solidarité, une émotion mise en scène dans des « religions civiques ». Et si l'idée de société comme solidarité s'est imposée avec autant de force, c'est parce que l'égalité concerne les concitoyens, les « frères », tous ceux qui se perçoivent comme semblables au-delà des inégalités et des singularités régionales, religieuses, villageoises... Les plus anciens pays d'immigration ont d'ailleurs inscrit l'immigration dans cette représentation : le « *melting pot* » aux États-Unis et le « modèle républicain » en France sont conçus comme des processus transformant des étrangers en nationaux. C'est parce qu'elle se perçoit à la fois comme singulière et universelle que la nation peut accepter la diversité culturelle et sociale⁶.

Évidemment, il y a loin de la philosophie sociale de la société aux pratiques des sociétés et toute la critique sociale et sociologique, comme la plupart des mouvements sociaux, n'ont jamais cessé d'opposer la réalité au modèle : aucune société n'évacue la violence, la domination, l'exclusion, le contrôle social oppressif, le mépris et le racisme. Mais il s'agit là d'une représentation et d'un horizon régulateur, dans lequel un système économique, une souveraineté politique et une culture nationale « s'emboîtent » et forment un cadre et un imaginaire de solidarité.



« POUR L'ESSENTIEL, LA SOLIDARITÉ ET LES DROITS SOCIAUX SONT ASSOCIÉS AU TRAVAIL »

Crise d'un imaginaire et nostalgies

Cette représentation de la société se défait et un grand nombre de mouvements sociaux, parmi lesquels les plus populistes, mais pas seulement, ne cessent de porter le deuil de cet imaginaire de la solidarité comme intégration.

Sous l'effet de la globalisation des échanges, du poids des marchés financiers, du fractionnement du monde du travail, le récit de la « grande transformation » semble s'inverser⁷. Alors que le libre marché capitaliste a été peu à peu enchâssé dans la société, on attend plutôt de la société qu'elle soit emboîtée dans l'économie et qu'elle soit bonne pour le marché. Les liens organiques sont perçus comme des obstacles à l'initiative, comme des archaïsmes devant être remplacés par la confiance, les réseaux et la mise en responsabilité des individus au nom d'une éthique de la liberté et de la créativité. L'égalité des chances méritocratique se substitue à l'égalité des positions comme idéal de justice et la bonne société doit développer l'équité, la confiance et le capital social, devenus depuis trente ans les mots clés de la philosophie sociale⁸. La société « tient » parce que les individus ont confiance en eux et dans les autres, parce qu'ils développent leur capital social.

6. Il va de soi qu'il s'agit là d'un modèle très particulier, même si l'opposition du modèle allemand et du modèle français est largement rituelle... La conception de la nation comme « plébiscite de tous les jours » par Renan suppose que la conscience et la mémoire nationale soient déjà là. Cf. G. Hermet, *Histoire des nations et des nationalismes en Europe*, Paris, Seuil, 1996.

7. K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et culturelles de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

8. F. Dubet, *Les places et les chances*, Paris, Seuil, 2010.

Non seulement une part de la souveraineté politique est transférée vers des instances supranationales, mais l'emprise même des institutions politiques semble faiblir face aux contraintes et aux régulations économiques internationales. Au même moment, les institutions de socialisation et de contrôle social visent moins l'inculcation de modèles communs qu'elles ne cherchent à produire des individus efficaces et authentiques en permettant l'expression de leur singularité et le développement de leur capital social. Les institutions de socialisation cherchent à articuler plus ou moins heureusement des objectifs compétitifs, instrumentaux et sélectifs, à des valeurs expressives souvent associées aux cultures juvéniles et à la consommation⁹. Les politiques sociales plus ou moins universalistes sont remplacées par des politiques ciblées et des dispositifs cherchant moins à protéger les individus qu'à les mobiliser. Elles semblent moins prendre en charge l'ensemble de la société que vouloir régler une succession de problèmes sociaux particuliers : les « quartiers difficiles », l'échec scolaire, les violences familiales, les jeunes, les déserts médicaux...

Enfin, l'identification implicite de la société et de la nation ne va plus de soi. Ce qui allait sans dire au moment où se formèrent les états démocratiques nationaux et modernes, quand les empires occidentaux dominaient le monde et quand on croyait que les migrants avaient pour vocation de se fondre dans la nation, n'est plus aujourd'hui qu'un réflexe nationaliste. Les sociétés nationales sont devenues plurielles et diverses, elles doivent composer avec des communautés qui souhaitent appartenir à la nation tout en maintenant les singularités culturelles et religieuses auxquelles elles ont droit, au même titre qu'elles ont droit à leur égalité. Ce mouvement provoque un retour du refoulé national : la France universaliste et laïque se découvre blanche, chrétienne et tout aussi singulière que ceux qui arrivent et ont vocation à devenir Français.

Dès lors, le cadre traditionnel de la solidarité se défait. Une grande partie des citoyens le défend d'une manière nostalgique, autoritaire, hostile à l'Europe et aux étrangers, au nom des traditions, des racines, de la République et de la nostalgie d'un État tout-puissant. Cependant, ces tendances extrêmes et malheureusement de moins en moins minoritaires, ne sont pas l'apanage des seuls populismes d'extrême droite.

9. F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

Beaucoup de citoyens sont inquiets, ont le sentiment que les institutions les abandonnent, que le choc des civilisations va tout emporter. Beaucoup pensent que l'égalité est menacée parce que la solidarité n'a plus de consistance.

A l'exception des catégories sociales les plus qualifiées, les plus scolarisées et les plus cosmopolites qui peuvent trouver dans l'Europe et le patriotisme constitutionnel des supports à la solidarité, la plupart des individus ont le sentiment que la société se dérobe sous leurs pas. C'est ce que montrent les sondages français depuis plus de vingt ans : indépendamment des conjonctures économiques et politiques, les Français ont le sentiment que la société se défait, que reculent le civisme, la confiance et la solidarité, alors même qu'ils sont plutôt satisfaits de leur situation personnelle. La distance entre bonheur privé et action publique se creuse¹⁰. Dès lors, pourquoi vouloir l'égalité quand chacun se sent « bien » tout en pensant que la société va mal, c'est-à-dire quand chacun ne semble pas suffisamment solidaire pour penser que ce qu'il pourrait donner lui sera rendu et pour vouloir que l'égalité mérite d'être recherchée ?

10. Le bonheur et l'action publique ne semblent pas s'engendrer dans une série de cycles, comme le postule A. Hirschman (*Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1986) mais ils formeraient plutôt un couple stable en raison de la distance qui peut exister entre les représentations de la société et les catégories de l'expérience individuelle. Les individus ne reconnaissent pas leur vie dans cette société quand les modèles de la solidarité comme définition du semblable ou du « fraternel » se dissolvent.



« L'EMPRISE DES INSTITUTIONS POLITIQUES SEMBLE FAIBLIR FACE AUX CONTRAINTES ET AUX RÉGULATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES. »



Ce problème se pose de manière encore plus aiguë quand il s'agit d'accepter les « différences culturelles » dans des sociétés nationales homogènes devenues plurielles. Il semble clair que cette acceptation sera d'autant plus aisée que les groupes majoritaires identifiés à la société nationale ont une forte confiance dans leur solidarité et leur solidité. À l'opposé, quand « la société » se sent fragile, menacée, incertaine, quand on a l'impression que tout se « défait », les revendications de reconnaissance sont perçues comme des menaces et des agressions. Quand une minorité est également digne, la majorité devient elle-même une minorité, fût-elle majoritaire.

Les leviers de la solidarité ?

Quelles politiques de solidarité peuvent nous permettre de vouloir vraiment l'égalité ?

Les réponses ne sont pas simples si l'on refuse le thème du « retour », retour à la religion, retour à la nation, retour aux institutions traditionnelles, retour aux valeurs... Non seulement ces retours ne sont que des grimaces associées à la dénonciation des menaces extérieures, le patriotisme devient xénophobie, la religion devient intégrisme, la défense des institutions devient autoritarisme, mais ces retours-là sont en réalité impossibles.

Renouveler la démocratie. Rosanvallon a mis en lumière la double nature de la représentation démocratique¹¹. D'une part, elle est une représentation des intérêts qui divisent la société et doivent s'accorder de manière raisonnable ; d'autre part, elle est une représentation de l'unité de la société. Cette double représentation doit être sans cesse réactivée afin que les citoyens se reconnaissent comme divisés et semblables sur la scène politique. Plutôt que d'en appeler aux fêtes et aux religions civiques, il faudrait penser au renouvellement de la représentation politique afin que les citoyens se reconnaissent dans la dramaturgie politique : le non-cumul des

mandats, la distinction et l'autonomie des niveaux politiques, la participation politique de citoyens tenus pour peu « convenables », la création de nouveaux électors et la réanimation de ceux qui ont disparu... Il existe des patriotismes locaux, des attachements si l'on préfère, qui ne menacent pas les patriotismes élargis et qui sont aussi des facteurs de mobilisation et de développement, comme le montrent les villes et les régions « dynamiques » où se développent, à la fois, des fêtes collectives et des processus de consultation sur les grands projets qui concernent directement les habitants.

Qui paie, qui gagne ? La crise des États-providence n'est pas seulement une crise financière provoquée par l'affaiblissement des ressources et l'accroissement des besoins. Même dans le cas français où cet État-providence est relativement efficace, il souffre d'une crise de lisibilité, d'autant plus que les dispositifs et les politiques spécifiques se multiplient aux dépens des politiques universelles. Aucun citoyen normalement informé n'est en mesure de comprendre ce qui relève de l'impôt et ce qui relève des cotisations sociales, et moins encore de comprendre qui paie et qui gagne, tant le prélèvement des ressources est obscur avec les mille niches et exceptions du système de prélèvement des impôts et des cotisations, et avec les mille mécanismes de redistribution gérés par une multitude d'institutions et de dispositifs. Alors, chacun peut avoir le sentiment de « se faire avoir », de payer pour ceux qui ne paieraient pas (les riches et les pauvres), chacun a le sentiment de ne pas recevoir ce qu'il donne, chacun peut avoir l'impression que ce qui est gratuit ne coûte rien... Il ne s'agit pas seulement d'un problème technique, mais c'est un devoir démocratique que de rendre ce système lisible si l'on ne veut pas que la fraude et les passe-droits deviennent la règle, si l'on ne veut pas que les « riches » aient le sentiment de trop payer pour des « pauvres » qui ne paient jamais, et que les « pauvres » aient l'impression que les « riches » ne pensent qu'à désert.

¹¹ P. Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998.

Fonder les institutions. Les institutions de socialisation (école, hôpital, justice...) n'ont plus guère de dimension symbolique fondant l'adhésion des individus et l'autorité des professionnels sur leur capacité « d'incarnation » de principes supérieurs. Toutes les recherches montrent que ces institutions sont en crise et que les professionnels qui y travaillent se sentent abandonnés par la société. « Désenchantement » d'un côté, critique du contrôle social de l'autre, ces institutions de plus en plus puissantes donnent étrangement le sentiment d'abandonner les individus, qui nourrissent un lourd ressentiment à leur encontre. Quand ces institutions ne peuvent plus être fondées sur des principes supérieurs et « sacrés », la nation, la raison, la science..., leur efficacité réelle ou supposée ne suffit pas. Elles doivent reposer, autant que possible, sur des processus de légitimité démocratique : droits des élèves, des parents et des enseignants à l'école, droits des personnels de santé et des malades à l'hôpital, droits des usagers...

La reconnaissance de quoi ? C'est sans doute le point le plus délicat, parce qu'il pose plus ou moins directement la question de la nation, de la communauté imaginaire confrontée à la diversité culturelle et aux multiples demandes de reconnaissance. Autant la revendication d'égalité des groupes discriminés va de soi, en principe en tout cas, autant la question de la reconnaissance pose de nombreux problèmes, parce qu'elle met en cause l'imaginaire de la communauté et de ce qui fait que, justement, on veut l'égalité. Une recherche sur l'expérience des discriminations conduit à penser que la reconnaissance des différences est d'autant plus difficile, voire impossible, que la majorité n'est pas capable de définir ce qu'elle a en commun et que sa confiance en elle-même se délite¹². Plutôt que de balancer sans cesse entre le « communautarisme » et le « républicanisme », mieux vaudrait définir ce que les communautés minoritaires et la communauté majoritaire, la nation, peuvent avoir en commun : le droit à son

12. F. Dubet, O. Cousin, E. Macé, S. Rui, *Pourquoi moi ?* Paris, Seuil, 2013.

identité, sous réserve qu'il donne la priorité à l'autonomie des individus¹³. Mais ce débat n'est possible que si le sentiment de solidarité est suffisamment solide pour que la reconnaissance de l'altérité ne soit vécue ni comme une menace, ni comme indifférence courtoise, ni comme une manière d'abolir sa culpabilité.

Le fait que nous soyons convaincus d'être égaux en droit peut induire une demande de justice et d'équité puisqu'il faut bien que le principe d'égalité s'accommode de l'extrême diversité des hommes, mais cette croyance ne suffit pas quand il s'agit de construire les politiques de l'égalité sociale, d'une égalité indépendante de la diversité des hommes. Pour cela, il faut que la volonté d'égalité soit associée à un sentiment de solidarité et de fraternité, au fait que l'égalité est désirable parce que les individus ont quelque chose de semblable, qu'ils sont liés et qu'ils ont un destin commun, que leur bonheur privé dépend de leur bonheur public. Quand ces sentiments faiblissent, les inégalités se creusent. Aujourd'hui, bien des mouvements politiques qui en appellent à l'égalité des uns et à l'exclusion des autres en recomposant un imaginaire communautaire archaïque – on est égal et semblable contre les autres – devraient nous obliger à reconstruire des politiques de solidarité qui ne se tournent pas obstinément vers un passé à la fois définitivement passé et mythique, mais qui n'ignorent pas pour autant que l'égalité implique un imaginaire de la fraternité. « Pour que les hommes se reconnaissent et se garantissent mutuellement des droits, il faut qu'ils s'aiment, que, pour une raison quelconque, ils tiennent les uns aux autres, et à une même société dont ils fassent partie.¹⁴ »

13. C'est la solution proposée par W. Kymlicka, *Politics in the Vernacular*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

14. E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1978, p. 91.





L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**
Responsable conférences : **Cathie Allmendinger**
Équipe projet : **Cathie Allmendinger** (chef de projet),
Jean Isenmann, Estelle Meyer, Sophie Monnin,
Pierre Reibel, Maryline Roussette
N° projet : **PTP 2016 - 1.5.1.1** - Photos : **Jean Isenmann**
Mise en page : **Sophie Monnin**
© ADEUS - Décembre 2016 - N° Issn : 2112-4167
Les publications et les actualités de l'urbanisme sont
consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org